

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 novembre 2012

Les produits FIRST ne livreront pas de participation bénéficiaire en 2012

Dans le cadre des mesures imposées par la Commission européenne suite à la crise financière, Ethias doit se désengager de son activité d'assurance vie pour les particuliers.

La décision de la Commission européenne a nécessité une série d'actions sur le produit FIRST :

1. La commercialisation des contrats d'assurance vie pour les clients particuliers a dû être arrêtée au lendemain de la décision du 20 mai 2010 ;
2. Le 20 février 2012, le taux d'intérêt a été ramené à 0 % sur les Comptes First (non fiscaux) et Top First et ce, pour tout nouveau versement ainsi que pour le taux de remplacement des réserves mathématiques ayant plus de 8 ans pour les contrats souscrits après septembre 2003.
3. En 2012, le rendement des produits FIRST sera limité au taux garanti. Cela signifie qu'aucune participation bénéficiaire ne sera distribuée sur le Compte FIRST (y compris les formules fiscales) cette année. Pour les années suivantes, le contexte économique ne laisse malheureusement pas présager de meilleures perspectives.

Le moment est donc venu pour les détenteurs d'un Compte FIRST (notamment ceux ayant atteint 8 années d'existence) de se demander ce qu'ils souhaitent faire de leur épargne.

Ethias leur propose, en tant qu'agent d'assurances, une solution alternative via le produit CertiFlex-8, en collaboration avec l'assureur Intégrale. Ce produit, qui représente une alternative au Compte FIRST et au Top FIRST, offre des conditions avantageuses pour tout transfert avant le 31 décembre 2012.

Dans tous les cas de figure, chaque assuré d'Ethias qui le désire recevra un conseil individualisé qui tiendra compte de sa situation personnelle et des caractéristiques des produits souscrits.

Ethias rappelle enfin que les décisions de la Commission européenne n'ont aucun impact sur les assurances Non Vie des particuliers, des collectivités et des entreprises, les assurances de groupe et les assurances pension des collectivités et des entreprises. Ethias a d'ailleurs la volonté de développer davantage son activité Vie collectivités où son expertise dans le domaine des pensions est unanimement reconnue.

Ethias, assureur vie et non vie, s'engage à une relation mutuellement profitable avec ses partenaires du secteur public et leurs agents, avec les entreprises et avec les particuliers qui lui font confiance.

Elle s'engage à leur fournir des produits et des services de première qualité au meilleur rapport qualité/prix afin de garantir une rentabilité durable dans le respect de ses valeurs fondamentales d'humanisme, d'éthique, d'engagement et de proximité.

Pour de plus amples renseignements : Benoit Rigo, attaché de presse : 04 220 39 40